

**De: L'ensemble des locataires
27 rue des Dominicaines
13001 Marseille**

**A: Mairie de Marseille
Direction de la Salubrité et de l'Hygiène
Service d'Hygiène
6 rue Briffaut - 13001 Marseille**

**Mairie de Marseille
Direction Santé Environnement
6 rue Briffaut - 13001 Marseille**

**SOGIMA
A l'attention de Mle Boutavain
39 rue Montgrand - 13177 Marseille Cedex 20**

**Syndic Gogefim Fouque
27 bd Eugène Pierre - 13005 Marseille**

Marseille, le 14 février 2004

Madame, Monsieur,

En écho à l'alerte donnée par les locataires du 20 rue des Petites Maries (courrier du 2 décembre 2003), d'ailleurs relayée par la presse (cf. *La Provence*, 30/01/04), concernant les nuisances occasionnées par une présence massive de rats et souris, nous vous informons que nous subissons les mêmes problèmes depuis 5 ans que nous avons emménagé dans l'immeuble réhabilité sis au 27 rue des Dominicaines, qui se trouve dans le même pâté de maisons, de l'autre côté de la cour.

Nous avons le plus grand mal à obtenir des dératisations régulières de notre syndic et même quand celles-ci sont effectuées (3 en 5 ans), les résultats ne sont pas toujours probants. En décembre 2003, nous avons fait réaliser une dératisation par la société Farina, à nos frais, et malgré 2 passages successifs à 1 mois d'intervalle, les nuisances n'ont pas cessé, voire se sont accentuées.

Depuis 5 ans, nous subissons donc la présence de ces rongeurs : bruits nocturnes (cavalcades dans les parois entre les murs et le « placo-plâtre », couinements, grattements, etc...) qui nous empêchent de dormir, présence à de multiples reprises dans les appartements de rats et de souris qui arrivent à creuser les cloisons en « placo » et que nous sommes obligés de tuer à coups de balais et de pièges, présence d'excréments dans certains appartements et dans les conduits de la VMC, ...

Comme nos voisins de l'immeuble d'en face et d'une majorité d'habitants du quartier, nous sommes à bout et estimons que notre cadre de vie est menacé par ces nuisances, tant au niveau de l'hygiène que de la santé publique.

Nous devons déjà faire face, dans les appartements réhabilités, à un grand nombre de malfaçons qui nous empêchent de jouir paisiblement de nos logements (infiltrations d'eau, fissures, affaissement des planchers, etc...), alors même que ces désagréments ne sont rien en considération de l'état dans lesquels se trouvent un grand nombre de logements où sont obligés de vivre les plus démunis du quartier, nous souhaiterions tous que les pouvoirs publics prennent en compte cette plaie qui empoisonne le quotidien de chacun et nous fait craindre pour notre santé et notre sécurité.

Nous demandons donc conjointement aux autorités responsables et à nos bailleurs d'assumer leurs obligations réciproques de manière efficace, de coordonner leurs actions et qu'un plan d'éradication soit mis en place à l'échelle du quartier (immeubles, cours intérieures, caves, toits, etc...) et non plus ponctuellement dans le temps et dans l'espace.

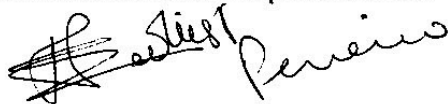
En espérant que notre courrier retiendra votre attention, nous restons à votre disposition pour toutes informations et constatations nécessaires.

Les locataires :

- Mle IKHLEF et Mr SADANI :



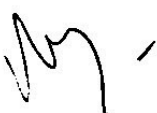
- Mle Isabelle LEDEIST et Mr Dominique PEREIRA :



- Mle Véronique MANRY et Mr Mohamed EL KOUHHITE :



- Mle Virginie DE LA CHAISE :



- CC :
- La Provence
 - Association Un Centre Ville pour Tous
 - Collectif Vite fait, mal fait ?!